

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

15^e ANNÉE — 1920 — 3^e et 4^e Trimestres

SOMMAIRE

CHRONIQUE. — Bureau de l'Académie. — Nécrologie: M. Claudius Bouvier. — Nouveaux Membres. — Centenaire de l'Académie. — Hommages à Joseph de Maistre. — A travers les Livres et les Revues.

Mgr PILLET. — *Rapport sur le Prix de Biographie de la Fondation de Loche.*

Ch. BURLET. — *Rapport sur le Concours d'Histoire de la Fondation Caffé.*

Bulletin de Bibliographie historique.



CHAMBÉRY

IMPRIMERIES RÉUNIES, 3, RUE LAMARTINE

1921

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02729575 8

THEOL
PRET
NATIONAL

Prix des Publications de l'Académie

Prix des *Mémoires* : 7 fr. 50 le volume.

Prix des *Documents* : 10 fr. le volume.

Prix des *Albums* : l'Album du tome X de la 2^e série, 12 fr.; l'Album du tome XII de la 2^e série, 15 fr.; l'Album du tome IV de la 3^e série, 11 fr.; l'Album du tome XII de la 3^e série, 10 fr.

Prix de *La Savoie littéraire et scientifique* : abonnement annuel, 5 fr.; le N^o, 1 fr. 50.

Pour obtenir les publications s'adresser à M. FÉLIX-NAIX, Secrétaire copiste de l'Académie, 5, rue du Château, à Chambéry, ou à la *Librairie Dardel*, rue des Portiques.

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Bureau de l'Académie. — Pour l'année 1921, le Bureau est ainsi constitué : *Président* : M. Emmanuel DENARIÉ, avocat ; *Vice-Président* : M. Ferdinand DULLIN, Conseiller honoraire de la Cour de Grenoble ; *Secrétaire perpétuel* : M. le Chevalier COURTOIS D'ARCOLLIÈRES ; *Secrétaire adjoint* : M. le Chanoine BURLET ; *Bibliothécaire-archiviste* : M. Jules COCHON, Conservateur honoraire des Eaux et Forêts ; *Bibliothécaire adjoint* : M. Maurice DENARIÉ, avocat ; *Trésorier* : M. F. BRIOT, Conservateur honoraire des Eaux et Forêts.

Nécrologie. — *M. Claudius Bouvier*, membre effectif de l'Académie. — M. Bouvier est décédé le 17 juillet, à l'âge de 60 ans, laissant le souvenir d'un homme de caractère, inébranlablement appuyé sur les principes qui ont inspiré toute son existence, et d'un esprit original, observateur très ouvert sur tout le domaine des Lettres et de l'Histoire. Il fut un érudit très informé sur l'histoire générale, surtout sur l'histoire de la Savoie et de Chambéry : ses richesses, accumulées dans ses collections de notes, il les mettait facilement au service des chercheurs. Malgré son talent littéraire très remarquable, malgré la somme énorme de ses connaissances, il publia très peu, par une modestie farouche qui ressemblait à une vraie phobie de la publicité, au point qu'on ne put obtenir la publication de son discours de réception à l'Académie. Cependant, dans la dernière période de sa vie, il trouva un certain plaisir soit à protester spirituellement contre les déformations historiques, comme il le fit dans son *Rapport sur le Concours d'histoire* (Cf.

La Savoie littéraire, 13^e année, 2^e trim.), soit à narrer quelques traits historiques propres à corriger quelques erreurs courantes ou à faire revivre la physionomie du vieux Chambéry : c'est ainsi qu'il publia dans cette Revue quelques *Notes Savoyardes*, très appréciées, qui se seraient probablement multipliées sans l'affection grave dont il était atteint, et qui lui rendit impossible tout travail. M. Claudius Bouvier a honoré son pays par la dignité de sa vie chrétienne et par son infatigable labeur.

Nouveaux Membres. — L'Académie a élu comme *membre effectif résidant* : Mgr COSTA DE BEAUREGARD ; comme *membres agrégés* : M. l'abbé TRÉSAL, auteur de l'ouvrage sur *l'Annexion de la Savoie à la France* ; M. le Marquis DE LANNOY DE BISSY.

Centenaire de l'Académie. — L'Académie de Savoie a décidé, en principe, de célébrer, cette année, le Centenaire de sa fondation, en associant à ce souvenir le Centenaire de Joseph de Maistre, membre effectif non résidant de l'Académie depuis sa fondation. Une commission a été nommée pour préparer le programme et l'organisation de cette solennité académique. Cette commission est composée ainsi : M. Em. Denarié, président ; MM. Cochon, Briot, Mgr Pillet, membres effectifs de l'Académie ; M. le M^{ls} de Lannoy de Bissy, membre agrégé ; M. de Fonclare, membre correspondant de l'Académie.

Voici les points principaux du programme déjà arrêtés : l'*Académie française* sera officiellement représentée par M. Henry BORDEAUX ; M. Georges GOYAU est chargé de rendre hommage à *Joseph de Maistre* ; la fête est fixée au mardi 19 juillet 1921.

Hommages à Joseph de Maistre. — J. DE MAISTRE est mort, le 26 février 1821, à Turin, où se trouve son tombeau. Aussi le 26 février dernier un service funèbre fut célébré dans la Métropole de Chambéry pour l'illustre écrivain, sur l'initiative de M. le Comte de Maistre, auquel se sont associés Mgr l'Archevêque et l'Académie de Savoie. A cette occasion, Mgr CASTELLAN adressa à M. le Comte de Maistre

une très belle lettre dont nous détachons les principaux passages :

« Après cent ans, ses écrits n'ont rien perdu de leur actualité ; sa langue n'a pas vieilli, parce qu'elle était sobre, précise et vigoureuse ; mais surtout nombre de ses pensées sont devenues des axiomes ; plusieurs de ses prévisions se vérifient comme des oracles. Son grand esprit avait reconnu, dans les dispositions des peuples et la marche des événements, les causes, qui ont normalement développé leurs conséquences, jusqu'aux faits les plus récents.

L'Europe, menacée de devenir Cosaque — ou pire encore — comprend qu'elle ne trouvera son salut que dans les principes opposés à ceux de la Révolution. La France, rendue sage autant que vaillante, demeure un guide et un sauveur à la tête des peuples. Le Pape redevient le pivot de la société moderne, le modérateur des nations, comme il était jadis le chef et le juge de la chrétienté. Tous ces mouvements profonds ont été annoncés par le grand penseur, que sa foi éclairait non moins que sa perspicacité naturelle.

A notre époque de crise, ce ne sont pas seulement ses pensées qui brillent comme une lumière. Combien ses exemples seraient précieux ! Serviteur fidèle d'un prince dépossédé, il s'est dévoué, malgré tout, à une cause qui semblait perdue et il en a revu le triomphe. Mais il a su lui-même pratiquer le désintéressement le plus héroïque, veillant à sauvegarder l'honneur de son souverain, au prix d'un dénuement et d'une gêne qu'il savait noblement voiler. »

— Parmi les hommages rendus à J. de Maistre, signalons une Conférence de M. Charles BAUSSAN sur la *Philosophie de l'Ordre* d'après J. de Maistre, conférence faite à une réunion de la *Corporation des Publicistes chrétiens*. Mentionnons aussi une magnifique lettre de Mgr DU BOIS DE LA VILLERABEL, archevêque de Rouen ; dans cette lettre adressée aux Supérieurs des Ecoles secondaires et supérieures de son diocèse, l'Archevêque de Rouen présente à la jeunesse catholique Joseph de Maistre comme un modèle d'énergie et de constance dans l'accomplissement des devoirs du

chrétien à l'heure actuelle. La *Revue des Deux-Mondes* et le *Correspondant* ont aussi publié des articles remarquables sur Joseph de Maistre.

A travers les Livres et les Revues. — Sous le titre *Notre Savoie*, la Compagnie P.-L.-M. édite un guide peu banal dont la rédaction a été confiée à des écrivains savoyards, sous la direction de M. Léandre Vaillat. Principaux articles : La Géographie et l'Histoire, par M. Alexandre Moret ; les Combattants savoyards, par M. Henri Ménabréa ; la Littérature, par M. Emmanuel Denarié ; l'Art, par M. Léandre Vaillat ; le tourisme et l'industrie, par M. Antoine Borrel ; Thermes et montagnes, par MM. les D^{rs} Helme et Evrot ; la route des Alpes, par Mme Marie-Louise Pailleron.

— La *Force française*, du 13 août 1920, publie en supplément : *Les lettres en Savoie*, par M. Henry BORDEAUX ; *les Arts en Savoie*, par M. Emmanuel DENARIÉ.

— M. HOLLANDE publie une *Géologie de la Corse*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse*, 35^e année, nos 373-384.

— *Le Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 15^e année, janvier-mai 1914, contient la 1^{re} partie du *Répertoire biographique du clergé lyonnais au XIX^e siècle*, par M. l'abbé J.-B. MARTIN.

— La *Revue, Les Alpes industrielles*, du 10 décembre 1920, contient une savante conférence de M. RÉVIL, faite sous les auspices de la Chambre de Commerce de Grenoble, sur le sujet suivant : Les théories relatives à l'origine du Pétrole et la possibilité d'en trouver en Savoie.

— Dans les *Mémoires et Documents sur le Forez de la Société de la Diana*, M. le chanoine REURE publie trois volumes avec tables, sous le titre : *Bibliothèque des Écrivains foréziens jusqu'en 1835* : c'est une mine de renseignements biographiques et bibliographiques.

— Dans les *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*, tome XXXII, 1920, p. 33-136, M. FENOUILLET étudie *les noms de famille en Savoie* ; il tente de classer les noms et les surnoms en usage en Savoie en les rattachant à leur origine plus ou moins problématique.

— M. Antoine PILLET, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, publie une conférence sur le *Traité de Versailles*, faite au Collège libre des sciences sociales.

— M. le M^{is} de LANNOY DE BISSY publie trois conférences adressées au Groupe des jeunes filles royalistes : *Les origines de la France*, sa formation par la Monarchie française (30 p. in-16, Chambéry, 1920) ; *La Frontière française du Nord-Est* et la Conférence de la Paix (28 p., Chambéry, 1920) ; *Le Col de Saint-Michel*, vrai passage des Romains à travers la montagne d'Aiguebelette, avec 10 cartes (41 p., Chambéry, 1921).

— La *Revue de Géographie alpine*, tome VIII, fasc. 3, 1920, publie une enquête minutieuse faite par M. l'abbé GEX sur : *L'Inondation du 24 sept. 1920 en Maurienne et dans les Alpes occidentales*, 51 p. in-8.

— La *Revue de Savoie*, n^o du 15 juillet 1920-15 janvier 1921, publie les articles suivants : *Chypre et la Maison de Savoie*, par M. Joseph ORSIER ; *Montmélian*, assiégé par Sully, par M. Gabriel PÉROUSE ; les *Huguenots* en Savoie, au xvi^e siècle, par M. Ludvig PICK.

— Le *Bugey*, décembre 1920, contient plusieurs articles intéressants : de M. de SEYSSEL : continuation de son *esquisse historique* du Bugey sous Amédée VIII et Louis I de Savoie ;

de M. HANNEZO, une étude archéologique et historique sur *l'abbaye et la vallée de Chezery* : abbaye cistercienne fondée en 1140 par Amédée III de Savoie ;

de M. PIC : Note sur une *médaille Isiaque* trouvée à Belley ;

de M. CALLET : sur *Brillat-Savarin*, ses origines, sa famille, son enfance ;

de M. le chanoine TOURNIER, suite de son étude sur le *Collège de Saint-Rambert*, au xvii^e siècle.

J. B.

R A P P O R T

SUR

le Prix de Biographie de la Fondation de Loche

PAR

M^{gr} PILLET

Membre effectif de l'Académie

MESSIEURS,

L'Académie de Savoie a fait appel à ceux qui voudraient obtenir le prix de biographie de la fondation de Loche. Un seul concurrent s'est présenté. Dans ces conditions, l'Académie ne se refuse pas à donner le prix, pourvu que le candidat soit honorable, et que son travail soit intéressant et digne d'éloges. Ces deux conditions se trouvant remplies, j'ai l'honneur de vous prier de donner le prix de Loche à M. le comte Clément de Maugny, membre de l'Académie Chablaisienne, membre correspondant de l'Académie de Savoie, auteur de la vie de son grand-père, le Général Clément de Maugny. Son œuvre consiste en un volume petit in-8^o de 279 pages.

En tête de son livre, l'auteur imprime les paroles suivantes du roi Victor-Amédée III : « Je verrai tarir
« l'eau dans toutes mes rivières de Savoie, avant de voir
« tarir le sang fidèle dans les veines de mes Savoyards... »
En effet, depuis que nos rivières ont commencé à couler sur le sol de notre Savoie, notre patrie a toujours vu se perpétuer les traditions de fidélité et de vaillance, qui sont l'honneur de notre histoire. Il en est ainsi depuis les Croisades jusqu'aux batailles qui ont ensanglanté les rives du Tessin et du Mincio, où nos soldats

ont été les plus vaillants sous l'étendard à la Croix Blanche, en attendant de répandre le plus pur de leur sang sur les collines de Béthoncourt, sur les montagnes des Vosges, dans les tranchées d'Arras et de Verdun.

Le général Clément de Maugny était de cette forte et vaillante race, et sa biographie est d'autant plus intéressante pour nous, qu'elle résume presque toute notre histoire de Savoie, dans la première moitié du XIX^e siècle.

Né en 1798 au château de Maugny, dans la vallée qui sépare la sainte colline des Allinges et les montagnes du Faucigny, il n'a que seize ans lorsque, en 1815, on voit arriver en Savoie les armées alliées. Elles doivent rendre notre pays à la dynastie séculaire qui a présidé jusqu'alors à nos destinées. Un bataillon de volontaires s'organise en Chablais à cette même intention. Clément de Maugny, un de ces soldats improvisés, est si jeune encore qu'il faut lui donner un fusil moins pesant que l'arme d'ordonnance. Mais son cœur est vaillant : il supporte toutes les épreuves de la campagne ; avec son régiment, il est fait prisonnier, et envoyé comme tel à Lyon et jusqu'à Montluçon, en attendant que la liberté lui soit rendue au lendemain de Waterloo.

Un tel début promettait pour l'avenir ; aussi le roi Victor-Emmanuel I le nomme bientôt lieutenant, et ensuite capitaine dans la brigade de Savoie. Il avait à peine trente ans.

C'est avec ce grade qu'il assiste à Alexandrie au mouvement insurrectionnel de 1821. Parmi les traîtres se trouvaient le colonel Régis et l'adjudant-major Ansaldi, tous deux piémontais, et plus tard tous deux pendus en effigie. Ils ne parviennent pas à ébranler la fidélité du régiment savoyard, ramené tout entier à Turin par le major de la Fléchère, aux côtés duquel se trouve le capitaine de Maugny.

A ce moment, le roi Victor-Emmanuel I ayant abdi-qué, le pouvoir royal passa aux mains de son frère Charles-Félix, remplacé lui-même dix ans après par Charles-Albert. Pendant cette période, M. de Maugny continua à avancer en grade, et en 1833, la confiance du souverain l'appela à un poste de choix : « il était nommé colonel du régiment des grenadiers-garde ; en 1844, il recevait le titre de comte pour lui et pour ses descendants.

En 1848, dans cette année qui a vu tant de bouleversements et de révolutions, Charles-Albert fait appel à son armée, et surtout à ses fidèles Savoyards, pour entrer en campagne contre l'armée autrichienne qui occupait la Lombardie. On sait toutes les péripéties de cette guerre, où le roi Charles-Albert, d'abord victorieux, dut se replier devant les forces écrasantes du général Radetzki, et fut ensuite vaincu complètement à Novare, où il abdiqua en faveur de son fils.

Dès que le général de Maugny apprend qu'on va se battre, il quitte le Chablais, et malgré le mauvais état de sa santé, oubliant ses souffrances, il vient mettre son épée au service du roi. Il reçut le commandement de la brigade de Pignerol ; mais peu de jours après, un ordre royal l'éloignait du champ de bataille, et l'envoyait en grande hâte en Savoie, avec le titre de commandant de la division de Chambéry.

Profitant de l'absence des troupes piémontaises, une bande révolutionnaire partie de Lyon, et composée d'ouvriers sans travail et de gens sans aveu, avait envahi la Savoie, et occupé pendant un jour la ville de Chambéry. Mais tous les hommes de cœur n'étaient pas partis pour la Lombardie ; il en restait assez en Savoie, pour anéantir les projets des Voraces, pour les désarmer et les disperser, et pour rétablir l'autorité royale, compromise par la lâcheté de ses représentants, le général Olivieri et l'intendant Sappa, et peut-être

aussi par la conduite plus ou moins loyale du ministère de Turin, où le ministre des affaires étrangères était alors le marquis Paretto.

Arrivé à Chambéry dans ces pénibles circonstances, le général de Maugny fut à la hauteur de la situation. D'une main aussi ferme qu'intelligente, il ramena la tranquillité dans notre pays, et, veillant attentivement sur nos frontières, il sut prévoir et empêcher le renouvellement de ces criminelles tentatives.

Pendant plus de deux années, il se montra aussi bon administrateur qu'il avait été fidèle soldat ; et lorsque, en 1850, il fut obligé de prendre sa retraite définitive, le roi lui donna un suprême témoignage d'estime et de reconnaissance, en le nommant au plus haut grade militaire, celui de général d'armée.

Il ne sortit plus du vieux château de sa famille que pour aller faire quelques voyages à Turin, où l'appelait son titre de sénateur du royaume, et à plusieurs reprises il fit entendre sa parole autorisée dans cette haute assemblée. Il assistait tristement à la lutte qui se livrait alors en Piémont entre le diable et le bon dieu, le premier représenté par Cavour et par ses auxiliaires Mazzini et Garibaldi, tandis que nos vaillants députés savoyards, dont la phalange était dirigée par notre grand et admirable marquis Léon Costa de Beauregard, luttèrent, *pro aris et focis*, pour la cause catholique et pour les intérêts de la Savoie. Hélas ! c'était l'heure de la puissance des ténèbres, et tous les efforts de ces hommes dévoués et énergiques ne purent arrêter, à ses débuts, la marche de la révolution italienne dont l'œuvre néfaste se termina le 20 septembre 1870, lorsque les canons du général Cadorna ouvrirent, dans les vieilles murailles de Rome, la brèche de la Porta Pia, à l'heure même où les Allemands achevaient l'investissement de Paris.

Retenu par la maladie dans sa solitude du Chablais,

le général de Maugny ne put qu'assister, impuissant et attristé, aux diverses scènes du premier acte de cette tragédie. Voyant venir la fin de ses jours, avec le courage du soldat et le calme du chrétien, il y rendit le dernier soupir le 31 août 1859.

Notons cette date. C'était le moment où l'armée française rapportait ses drapeaux, ensanglantés et triomphants sur les champs de bataille de Magenta et de Solferino. Un mois auparavant, l'empereur Napoléon avait traversé la Savoie, qu'il avait appelé, à plusieurs reprises, une terre déjà à moitié française. Elle devait le devenir complètement l'année suivante, à la suite du traité du 24 mars et du vote du 22 avril 1860.

Après avoir raconté cette vie si noblement remplie, l'auteur a cru bon de publier les avis rédigés par le général de Maugny adressés à ses enfants qui embrasseraient la carrière des armes. Nous devons l'en remercier, car ces lignes montrent le caractère si droit, si foncièrement honnête du vaillant soldat. Elles peuvent devenir des conseils précieux, non seulement pour ses fils, mais encore pour ceux de nos compatriotes qui seraient appelés à servir la patrie sous son noble drapeau.

Quoi qu'il en soit, il résulte de ce que je viens de dire que la vie du général de Maugny est comme le résumé de toute notre histoire de Savoie de 1815 à 1860. — C'est le principal, mais non pas le seul mérite de l'auteur du livre qui est présenté à vos éloges. — Des témoins oculaires ou quasi-oculaires pourraient lui demander quelques légères modifications ; mais ces minimes défauts ne peuvent entrer en ligne de compte et vous empêcher de décerner le prix de Loche à la monographie de notre illustre compatriote, comme j'ai l'honneur de vous le proposer, au nom de votre Commission.

RAPPORT

SUR LE

Concours d'Histoire de la Fondation Caffé

PAR

M. le Chanoine BURLET

Membre effectif de l'Académie

MESSIEURS,

Le premier Concours d'histoire de l'importante fondation Caffé qui devait suivre la grande guerre ne pouvait pas ne pas être très modeste : il l'est, en effet, et par le nombre et par la valeur des travaux.

Trois concurrents seulement se sont présentés : l'un avec des brochures de polémique se rapportant à l'histoire politique ou économique de la Savoie ; les deux autres, chacun avec une monographie locale.

I

Le premier concurrent, M. l'abbé MARULLAZ, professeur au Grand-Séminaire du diocèse d'Annecy, avantageusement connu déjà par ses publications sur *Morzine*, en particulier par sa biographie du *Général Marullaz, Baron de l'Empire*, envoie deux études parues d'abord dans les *Mémoires de l'Académie Chablaisienne* : la *Vérité sur la neutralité de la Savoie du Nord* et la *Zone franche de la Haute-Savoie*, ainsi qu'un travail plus court sur l'*Escalade d'après des documents décisifs*, publiés dans la *Revue Savoisiennne*.

Dans le premier travail, provoqué par la retentissante déclaration du Conseil fédéral suisse du 4 août 1914, l'auteur prouve avec une vicacité de bon aloi que les exigences du gouvernement suisse ne sont valables ni en droit ni en fait (1). La question de droit repose sur les traités de 1814 et 1815 dont les textes sont non seulement examinés en eux-mêmes — comme l'ont fait dans le *Correspondant* (25 décembre 1918) MM. Fernand David et J. Berge, — mais aussi à la lumière des documents diplomatiques publiés en 1914 à Genève. La démonstration conduit à cette conclusion légitime de l'auteur : « La neutralité de la Savoie du Nord constituant un avantage accordé par le Congrès de Vienne, moins à la Suisse qu'au Piémont ; et l'occupation éventuelle du territoire neutralisé en étant une conséquence acceptée par la Suisse, à titre réellement obligatoire et onéreux, il est inadmissible que le Conseil fédéral ait jamais tenu du Congrès de Vienne le droit d'y procéder, au seul gré de ses convenances, sans l'aveu et surtout contre le gré du Piémont, qui en était le vrai bénéficiaire, ou de la France, son ayant-droit actuel » (p. 6). Quant à l'exercice de ces droits réclamés par la Suisse, l'auteur n'a point de peine à montrer par les faits que cette neutralité militaire n'avait jamais fait l'objet de plaintes antérieurement à 1914. Dans cet excellent travail, nous relèverons cependant une légère inexactitude : lors du traité de Ryswick (1697), le Duc de Savoie était Victor-Amédée II et non Charles-Emmanuel III (p. 20).

Le second travail sur la *Zone franche* cadre moins

(1) Sur l'histoire des longues négociations entre les Princes de Savoie et la Suisse, au sujet de la neutralité, on lira avec intérêt l'étude de M. L. PAUL-DUBOIS, dans le *Correspondant* du 25 juin 1915.

avec le programme du Concours. Sans doute, il y est question de l'annexion de 1860 et des conditions particulières dans lesquelles on a procédé à la consultation populaire dans le Chablais et le Faucigny, mais l'histoire même de l'annexion — qui a été traitée si complètement et si magistralement par M. l'abbé Trésal — n'est ici qu'accessoire. Le principal effort de l'auteur est de fixer la nature et les modalités successives de la Zone économique et fiscale à l'aide soit des traités conclus entre la Suisse et la France, soit des concessions du gouvernement français, pour réfuter les objections émises contre la légitimité ou l'utilité de cette organisation privilégiée, qui récemment fut remise en cause au Parlement français comme au Conseil Fédéral. L'auteur étudie longuement les inconvénients et les avantages du régime actuel et propose diverses améliorations possibles : cette discussion très spéciale — qui d'ailleurs a été très goûtée dans la Savoie du Nord et même des pouvoirs publics — n'est point de la compétence du rapporteur d'un concours d'histoire.

Dans la 3^e brochure, l'auteur s'attaque à un préjugé toujours tenace à Genève, qui représente la tentative d'escalade de Genève par les troupes du duc Charles-Emmanuel II (12 décembre 1602) comme une agression injustifiée, opérée en pleine paix. Aussi, chaque année, l'anniversaire de l'Escalade est-il fêté avec un caractère odieux par des mascarades grossières, souvent mêlées d'impiétés, totalement étrangères aux faits historiques et aux convenances les plus élémentaires envers la Savoie. Si l'auteur n'arrive point à établir l'existence incontestée de la suzeraineté des ducs de Savoie sur Genève, du moins, ce qui suffit, il prouve facilement, après le M^{is} Costa, qu'en 1602 le Duc de Savoie était en guerre ouverte avec Genève ; par suite, la tentative d'escalade était un fait de guerre légitime ; dès lors,

le barbare supplice infligé aux prisonniers de guerre était, selon l'expression du M^{is} Costa, « un attentat formel contre le droit de la guerre » (*Mémoires*, II, p. 125) dont Genève ne devrait point s'enorgueillir.

Dans ces trois travaux de M. l'abbé Marullaz la forme est digne du fond : ils sont écrits dans une langue simple, claire et vive. Nous remarquerons cependant que le caractère polémique de ces publications de circonstance les prive à la fois et d'une plus grande netteté dans l'exposé des faits et de cette calme sérénité de style qui est un des charmes des œuvres purement historiques.

II

M. l'abbé Emprin, qui est l'auteur de deux monographies sur *La Gurraz* et sur *Villaroger*, dont l'une a obtenu une mention de l'Académie, envoie au Concours un manuscrit de 540 pages, consacré à l'histoire de la commune et de la paroisse de *Vallezan*. C'est un travail très sérieux, patiemment composé, après un dépouillement aussi complet que possible des archives locales publiques ou privées. Le premier mérite de l'auteur est de ne pas anticiper sur l'histoire, en énonçant des hypothèses plus ou moins vraisemblables sur les origines, tentation à laquelle succombent avec trop de complaisance beaucoup d'auteurs de monographies : M. l'abbé Emprin ne parle avec raison que des questions qu'il connaît et peut appuyer de preuves positives. Au début du xvi^e siècle Vallezan est un simple quartier de Bellentre, qui insensiblement, avec une tenacité et une habileté rares, parvient à se détacher de la souche commune pour constituer une unité communale et religieuse indépendante. Grâce aux nombreux documents cités, nous entrevoyons le jeu des institutions communales, si intéressantes et si peu connues, nous voyons à l'œuvre les syndics et les assemblées des

communiers, le châtelain, le procureur, les secrétaires et les pedons intervenant soit dans les affaires ordinaires : entretien des routes et des canaux, administration des revenus, répartition des impôts, soit dans les questions extraordinaires : à l'occasion des procès, du passage des troupes ou de la réception du seigneur de la contrée, le Marquis de Saint-Maurice. A travers ces pages condensées, on pourrait relever beaucoup de traits de mœurs d'un intérêt général, même dans les documents de procédure. Les questions économiques sont indiquées sans insistance. C'est regrettable, étant donnés les éléments nombreux et précis qui étaient à la disposition de l'auteur.

La 2^e partie traite de l'histoire religieuse de Valezan. Jusqu'au xviii^e siècle, Valezan dépendait d'abord du prieuré de Bellentre — dépendant lui même du prieuré de Saint-Gilles (1) de Verrès (vallée d'Aoste) ; puis, au xvi^e siècle, des religieux du Grand Saint-Bernard. Depuis la fin du xvi^e siècle, le prieuré fut rattaché à la Sainte-Maison de Thonon. L'auteur expose, avec pièces à l'appui, toutefois d'une façon assez confuse, l'organisation religieuse de Vallezan aux diverses époques, en insistant naturellement sur la question de la séparation de Bellentre, qui préoccupa si fort les communiers et paroissiens de Vallezan. C'est en 1714 que commencèrent les démarches auprès des autorités intéressées — l'Archevêque de Tarentaise, le Chapitre de Moûtiers, la Sainte-Maison de Thonon — et qui aboutirent heureusement en 22 mois, moins de deux ans : les documents publiés nous permettent de suivre

(1) Ce prieuré fondé au 12^e siècle appartenait à des chanoines réguliers qui s'unirent plus tard aux chanoines réguliers de Lorraine, réformés par le Bienheureux Fourrier. Aussi cet Ordre religieux est-il ordinairement désigné sous le nom de Congrégation Notre-Sauveur de Lorraine.

toutes les phases de ce procès qui fait ressortir la vigueur de l'esprit paroissial de cette époque.

Nous trouvons aussi beaucoup de détails précis sur les offices et fêtes, sur les Confréries et les fondations, sur la construction et l'entretien de l'église et des chapelles. Au sujet des Confréries, en particulier de celle du Saint-Esprit, l'auteur se cantonne trop exclusivement dans les détails concrets qui ne laissent point voir le rôle important de ces organisations pieuses et charitables dans la conservation de la foi au milieu de nos populations de la Savoie : question très suggestive, et encore intacte, qui devrait bien tenter quelque historien savoyard. L'ouvrage se termine utilement par des listes précieuses des prêtres chargés du service paroissial ou de la régence des écoles et des prêtres originaires de la paroisse.

Ce travail consciencieux, riche en documents au point d'en être parfois étouffé, n'est point sans défaut. Il est à peine composé : c'est une forêt de textes. Le temps, sans doute, a fait défaut à l'auteur pour faire un choix judicieux parmi ces documents, en renvoyant à la fin de l'ouvrage les pièces trop longues ou insignifiantes, en ne retenant dans le cours du récit que les textes significatifs ; beaucoup même de ces textes paraissent avoir été transcrits incorrectement. Cet amas de textes a aussi le grave inconvénient de constituer une mosaïque sèche et morte de faits juxtaposés ; l'historien doit éclairer les textes, classer les faits selon leur importance, pour pouvoir en dégager une reconstitution vivante des institutions civiles ou religieuses du passé. Comme le remarque judicieusement Albert Sorel : « Pareils aux lettres écrites avec les encres chimiques, les documents veulent, pour livrer leur secret, qu'on les réchauffe et les éclaire à la flamme de la vie. »

III

Le troisième concurrent, M. l'abbé Louis Bergeret-Jeannet, présente au Concours une brochure in-16 de 235 pages, imprimée en 1914, et intitulée : *Histoire de Cléry-Fronlenex. Des Origines à 1794*. Après une Introduction où se coudoient étrangement des effusions poétiques et des données géologiques, l'auteur laisse voir le plan grandiose de son travail : Cléry pendant la préhistoire, aux époques celtique, romaine et burgonde, dans le haut-moyen-âge et les temps modernes jusqu'à la Révolution. Ce cadre certes très logique convient à l'histoire d'une nation, mais semble peu approprié aux monographies locales. En fait, l'auteur ne peut remplir ce cadre qu'avec des suppositions hypothétiques ; car, pour les premières époques, les documents font défaut. Que peut-on conclure, par exemple, de la présence d'une pierre à cupule et de quelques tombes anciennes dont le mobilier est inconnu ? Pour faire intervenir Cléry à l'époque romaine, on imagine que Tournon, commune voisine de Cléry, était un vicus de la Cité des Ceutrons, administrée par des proconsuls, — mais en réalité par de simples procureurs : plus loin, il est vrai, l'auteur reconnaît que Cléry était en dehors de la Cité Ceutronne. L'histoire du haut-moyen-âge est dominée aussi par une conception imaginaire de l'importance attribuée à Tournon, qui sera plus tard le siège d'une modeste châellenie. Un tiers de l'ouvrage — si l'on excepte quelques textes historiques des XII^e et XIII^e siècles — est ainsi employé à cette vision conjecturale du passé. On remarque la même fantaisie dans les étymologies : le mot Isère, par exemple, viendrait du grec *ieros*, la rivière sacrée. Avec le XV^e siècle, heureusement, nous entrons sur un terrain plus solide. L'auteur a eu le mérite d'explorer les archives départementales et surtout les Archives de

Turin, d'où il a rapporté une abondante moisson de fiches précises. Aussi, dans une suite de chapitres intéressants, assez peu coordonnés, il est vrai, l'auteur énumère les faits nombreux qu'il a recueillis sur la vie communale ou religieuse de Cléry, sans réussir cependant à nous donner l'impression d'un tableau vivant. Les données les plus intéressantes se rapportent aux conflits de juridiction, très communs d'ailleurs aux xv^e et xvi^e siècles, entre les officiers de justice ducaux et épiscopaux. On y trouvera des renseignements utiles sur les propriétaires des terres, sur l'affranchissement des droits féodaux, des listes des magistrats municipaux, des curés et des chapelains de Cléry. La documentation est assez abondante, mais jamais éclairée par des commentaires précis : quelle portée historique peuvent avoir des textes, extraits des rouleaux des châtelains, où sont consignés des impôts divers ou bien des amendes infligées aux délinquants, et insérés tels quels sans ombre d'explication ? Toutes les questions fiscales et économiques sont ainsi laissées dans une profonde obscurité. Signalons enfin deux erreurs : p. 116, on affirme à tort que Victor-Amédée II « abolit le Sénat de Savoie », il s'agit, sans doute, de la Chambre des Comptes de Savoie ; p. 153, l'auteur paraît identifier Mgr Milliet de Challes du xvii^e siècle (1659-1703) avec Mgr de Roland qui est du xviii^e siècle (1749-1770). Le style est souvent inégal, parfois incorrect (p. ex. p. xiv, 46, 173) ; toutefois, dans l'ensemble, l'ouvrage se lit avec intérêt et sans effort.

* * *

Telles sont, Messieurs, les principales observations faites par les membres de la Commission (1) sur les ou-

(1) La Commission était composée de MM. le C^{te} Fernex, Pérouse et Burlet.

vrages présentés au Concours. La Commission ne pense pas qu'il y ait lieu de décerner le prix ; cependant, pour répondre aux intentions du fondateur et encourager les auteurs de monographies, auxiliaires indispensables des historiens, la Commission propose à l'Académie d'attribuer les médailles suivantes :

1^{re} médaille de 400 fr., à M. l'abbé MARULLAZ, surtout pour son travail : *Sur la Neutralité de la Savoie du Nord* ;

2^e médaille de 300 fr., à M. l'abbé EMPRIN, curé de Vallezan ;

3^e médaille de 100 fr., à M. l'abbé BERGERET-JEANNET.

Ces conclusions ont été adoptées par l'Académie.

Bulletin de Bibliographie historique

Archéologie. — M. MARTEAUX, poursuivant ses études sur les villas gallo-romaines du Chablais, consacre un article de la *Revue Savoisi.*, 2^e et 3^e trim. 1920, à l'*Origine de la commune de Massongy*.

Moyen-Age. — *Les Archives héraldiques suisses*, n^o 1 de 1920, insèrent un article de M. GALBREATH sur les *Sceaux des Seigneurs d'Aubonne*, qui eurent des alliances avec les de Faucigny, de Thoire et les Alaman.

— M. Charles ROMAN publie un travail documenté sur l'*Ordre dauphinois et provençal de Chalais*, assez mal connu jusqu'ici, dans le *Bulletin de la Société des Etudes des Hautes-Alpes*, 33^e et 34^e années.

— Les Mémoires et Documents de la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève* contiennent dans tome V des Documents, série in-4, un remarquable travail de M. Louis BLONDEL sur *Les Faubourgs de Genève au XVI^e siècle*, avec 3 plans et 30 gravures. On y trouvera en particulier la délimitation des paroisses.

— Sous le titre : *Quelques chapitres inédits du coutumier de Talloires*, M. Louis Ritz, décédé depuis, a publié quelques observations intéressantes sur les usages suivis dans le monastère bénédictin de Talloires (*Revue Savoisienne*, 1^{er} et 4^e trim. 1919) : on constate, par exemple, qu'en 1568 la communion sous les deux espèces était encore en usage dans cet antique prieuré.

— M. Gabriel PÉROUSE a communiqué au Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements réuni à Strasbourg (25-29 mai 1920) une étude sur la *Carte féodale*, fort complexe, de la Maurienne au xv^e siècle.

Histoire moderne. — *Dictionnaire du Clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy*, dès 1535 à nos jours, par le Chanoine REBORD, avec la collaboration de l'Abbé

GAVARD (1^{er} vol. A-G), 423 p., Bourg, 1920. Environ 15.000 noms figureront dans les 2 volumes, chaque nom est accompagné d'indications précises biographiques et, s'il y a lieu, bibliographiques, tirées des sources les plus sérieuses. La constitution de ce répertoire, qui rendra de grands services, suppose un énorme labeur, persévérant et méthodique, dont tous les écrivains savoyards seront reconnaissants à M. le chanoine Rebord et à son très érudit collaborateur.

— Dans les *Mémoires de l'Académie de la Val d'Isère*, 2^e vol., 3^e livr., 1921, M. le chanoine RICHERMOZ retrace l'histoire du *Collège de Moûtiers*. Fondée en 1458, cette institution, consacrée d'abord aux simples études de Grammaire, devint en 1620 collège secondaire et conserva ce caractère sous des formes diverses jusqu'en 1860. Le regretté chanoine — décédé en 1918 — nous fait connaître les vicissitudes successives du Collège et les noms des régents et des professeurs.

— M. MIQUET publie, dans la *Revue Savoisiennne*, deux études sur la participation des étudiants savoyards aux Universités : dans le fascicule du 2^e et 3^e trim. 1920, *Les Savoyards aux Universités de Paris et de Florence*, avec une liste d'étudiants tirée d'un mémoire de M. Emile Picot inséré dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* (section de Philologie), 1915. — Dans le fascicule du 4^e trim. 1920, il nous fait connaître *Les Savoyards à l'Université d'Avignon* de 1430 à la Révolution : 235 noms sont indiqués.

— *L'épître de Clément Marot à un sien Amy*, par M. DÉSORMAUX (*Revue Savoisiennne*, 2^e et 3^e trim. 1920, p. 85-92). L'auteur identifie cet ami avec Angelon de Bellegarde — et non son frère Claude — doyen de Notre-Dame de Liesse et professeur de rhétorique au Collège d'Annecy, ensuite par une correction ingénieuse d'une seule lettre, il rend très clair un passage obscur de l'épître.

— Dans la même *Revue* (3^e et 4^e trim. 1919), M. DÉSORMAUX a tenté avec succès d'éclairer un problème historique et littéraire, resté obscur par suite des renseignements contradictoires contenus dans les notices publiées. Il s'agit de la personnalité et des œuvres de François de Myozinge

(16^e siècle), chroniqueur des princes de Savoie et traducteur d'élégies italiennes.

— Dans le *Bollettino storico-bibliografico subalpino* (an. XXII, n^o I-III), M. A. PASCAL commence sous le titre : *Gli antitrinitari in Piemonte*, une étude historique sur le mouvement anticatholique suscitée en Piémont par le schisme protestant et sur les rapports difficiles que les novateurs eurent avec Calvin. Dans cet article, l'auteur expose surtout la vie et les doctrines de Paul Alciat, né en 1570 à Savigliano en Piémont, un des chefs des novateurs qui fut persécuté à Genève par Calvin.

— Dans la même Revue, Mme Clelia GALLINA achève son étude, basée surtout sur des lettres inédites, des vicissitudes de Philippe de Saint-Martin d'Aglié, le favori et conseiller de la régente Marie-Christine, victime de Richelieu. C'est une apologie du rôle du célèbre favori qui sur certains points complète ou corrige les assertions de Claretta et de Bazzoni sur la Régente.

— Nous trouvons dans la *Revue hist. et archéolog. du Maine* (tome LXV, 1909, p. 17-368) un travail de M. l'abbé Jugé sur *Pelletier* (1517-1582), sa vie, son œuvre, son influence. C'est l'auteur d'un poème bien connu sur la *Savoie*.

— Signalons une étude historique sur *Maria di Savoia* (1594-1656), par M. PREMOLI. Roma, Befani, 1915.

— M. Sforza Giovanni publie deux notes sur les *Négociations de Charles-Emmanuel I^{er}*, au sujet du royaume de Chypre, dans les Actes de la R. Académie des Sciences de Turin, LIII^e vol., 1917-1918. Une récénsion de ce travail par M. Dino Muratore a paru dans la *Riv. st. ital.*, 4^e série, X^e vol., 4^e fasc., oct.-déc. 1918.

— Dans le *Bulletin de la Diana* (tome XIX, 1913-1915), M. le Chanoine REURE fait le récit du passage et du séjour, dans le Forez, de saint François de Sales et de Christine de France, sœur de Louis XIII, mariée le 11 février 1619 à Victor-Amédée, prince de Piémont.

— La *Revue de Bourgogne*, 1916-1917, Dijon, insère une note de M. Pierre PERRENET sur la *Maison natale de Jeanne-Françoise Fremyot*, baronne de Chantal : le n^o 5 de la rue du Palais à Dijon.

— Sous le titre : *Saint François de Sales, Madame de Rossieux et la Visitation d'Orléans*, M. Jules BAILLET précise la date des divers séjours du Saint à Orléans en 1618 et 1619 et ses rapports avec diverses familles d'Orléans. (Dans le Bulletin de la *Société archéol. et hist. de l'Orléanais*, tome XVI, 1913, p. 447-464.)

— Dans son important ouvrage sur la *Réforme à Montpellier*, publié par la *Société archéologique* de Montpellier, 2^e série, tomes VI et VII, Mlle GUIRAUD donne quelques détails intéressants sur l'administration de Mgr Fenouillet au milieu des difficultés suscitées par les violences des huguenots.

— *La Revue de l'Agenais*, 46^e année, 1919, Agen, p. 89-122, 209-222, insère une notice et un portrait du *Colonel d'Allot*, diplomate agenais du xvii^e siècle qui prit du service en Piémont et fut envoyé en mission pour entraîner l'Angleterre dans une alliance avec la Savoie. La publication contient des lettres du prince Thomas de Carignan au colonel d'Allot.

— Sous le titre : *Les fêtes de la canonisation de Saint François de Sales à Nancy*, M. Ch. PISTER publie le compte-rendu de ces fêtes (22-30 mai 1666) écrit par la Supérieure du monastère de la Visitation de Nancy. (Bullet. mens. de la *Société d'archéologie lorraine*, 2^e série, tome XIII. Nancy, p. 112-129.)

— Le Chanoine TOURNIER, dans le *Bugey*, 13^e fasc. 1919, fait l'histoire du Collège de Saint-Rambert, fondé en 1607 par Claude Guichard, référendaire des ducs de Savoie, mort à Turin.

— La même Revue publie le récit pittoresque de la *rémission de la princesse Marie-Thérèse* (1775) au Comte d'Artois, qui eut lieu au Pont-de-Beauvoisin. Des détails inédits sont tirés d'un journal de voyage de la Marquise della Chiesa di Cinzano, dame d'honneur de la princesse.

— Mentionnons une publication qui concerne l'histoire militaire de la Savoie : *La R. Accademia militare di Torino* (1816-1870) : notes historiques par M. ROGIER, 2 vol. in-8. Torino, Bona, 1916.

— Dans la *Revue Savoisi.*, 3^e et 4^e trim. 1920, M. MIQUET

publie, toujours avec la même précision, de nouvelles recherches sur les *familles des émigrants savoyards fixés en France avant 1860*.

— M. le Chanoine REBORD, Vicaire général d'Annecy, nous apporte une nouvelle contribution à l'histoire ecclésiastique de Savoie avec son *Supplément aux Visites pastorales de Saint François de Sales* (128 p. in-8, Annecy, 1920). Ces visites, qui vont de 1617 à 1622, nous font mieux connaître la fermeté du saint Evêque et en même temps nous révèle beaucoup de détails sur les mœurs de l'époque.

— Signalons particulièrement à l'attention de nos lecteurs les deux remarquables thèses de Doctorat ès lettres, soutenues récemment devant l'Université de Grenoble par M. l'abbé Alfred BERTHIER, professeur à l'Externat Saint-François de Chambéry : *Xavier de Maistre*, 381 p. in-8, et *Le Poète savoyard Jean-Pierre Veyrat (1810-1844)*, 342 p. in-8. Lyon, Vitte. Chambéry, Dardel. 1921. Ces deux études, riches en documents inédits ou rares et en rapprochements littéraires très suggestifs, mettent en vive lumière la vie et les œuvres de ces écrivains dans leurs rapports avec leur milieu : elles ont une haute valeur critique, sans rien perdre de leur charme littéraire. De tels ouvrages honorent la Savoie et le Clergé.

J. B.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imprimeries Réunies, 3, rue Lamartine.



